



## TARIFS Année Scolaire 2024/2025

<b>DROITS DE PREMIERE INSCRIPTION</b>			
<b>MATERNELLES</b> ✓ 3-4 ans Petite et Moyenne Section (PS MS) ✓ 5 ans Grande Section (GS) ✓ 5 ans Grande Section fratrie (GS)		<b>GRATUIT</b>	Cette somme non-remboursable est à verser uniquement pour les nouveaux élèves.
<b>ELEMENTAIRE</b>		<b>Rs 60 500</b> (par élève)	
<b>COLLEGE</b>		<b>Rs 74 000</b> (par élève)	
<b>FONDS DE DEPOT ANNUEL</b>		<b>Rs 6 200</b> (par élève)	<b>Cotisation annuelle</b> : Le fonds de dépôt est constitué par les parents d'élèves en vue de financer le développement des infrastructures de l'établissement. Les contributions au fonds de dépôt sont remboursables au départ de l'élève du Lycée des Mascareignes ou au départ de l'élève de l'Ecole du Nord vers un autre établissement scolaire. La demande de remboursement doit être présentée dans un délai d'un an maximum suivant la date de départ de l'élève.
<b>DROITS DE SCOLARITE ANNUELS</b> <i>(payables sur 11 mensualités)</i>		<b>MAURICIENS ET FRANÇAIS</b>	<b>AUTRES NATIONALITES</b>
PETITE MATERNELLE		<b>Rs 141 692</b> (par élève)	<b>Rs 172 170</b> (par élève)
MOYENNE ET GRANDE MATERNELLES		<b>Rs 163 916</b> (par élève)	<b>Rs 192 581</b> (par élève)
ELEMENTAIRE		<b>Rs 163 916</b> (par élève)	<b>Rs 192 581</b> (par élève)
COLLEGE		<b>Rs 183 339</b> (par élève)	<b>Rs 192 581</b> (par élève)
COLLEGE – SECTION INTERNATIONALE		<b>Rs 215 775</b> (par élève)	<b>Rs 225 017</b> (par élève)
<b>ASSURANCE ANNUELLE</b>		<b>Rs 500</b> (par élève)	
Couverture 24h/24 de tous les frais médicaux à hauteur de Rs 50,000 au maximum par accident survenu sur le territoire mauricien moyennant une franchise de Rs 1,000 par accident. Voir aussi le site de l'EDN pour les détails de la couverture et les exclusions.			
<b>MATERIEL PEDAGOGIQUE</b> (frais annuels)		<b>Rs 3 160</b> (par élève)	
<b>FOURNITURES SCOLAIRES MATERNELLES</b> (frais annuels)		<b>Rs 4 770</b> (par élève)	